



Fiche de données de sécurité selon au règlement (CE) n° 1907/2006

Page 1 sur 15

BONDERITE C-AK L-95 ALKALINE CLEANER known as
Novaclean L 95 KN29+RWE

No. FDS : 227205
V003.3

Révision: 23.05.2015

Date d'impression: 06.06.2016

Remplace la version du: 16.04.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

BONDERITE C-AK L-95 ALKALINE CLEANER known as Novaclean L 95 KN29+RWE

Contient:

Hydroxyde de sodium
Hydroxyde de potassium

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:
Produit pour nettoyer les surfaces métalliques dans l'industrie

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Technologies France S.A.S
Rue de Silly 161
92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d'appel d'urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

Centre Anti-Poisons de Paris, France: Tel (emergency) : +33.1.40.05.48.48

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP):

Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1
H290 Peut être corrosif pour les métaux.	
Corrosion cutanée	Catégorie 1A
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Pictogramme de danger:



Mention d'avertissement:	Danger
Mention de danger:	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Conseil de prudence: Prévention	P260 Ne pas respirer les brouillards/aérosols. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
Conseil de prudence: Intervention	P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Substances de base pour préparations:

Alcalies
Agent complexant

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	215-185-5 01-2119457892-27	20- 40 %	Met. Corr. 1 H290 Skin Corr. 1A H314
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	215-181-3 01-2119487136-33	5- < 10 %	Skin Corr. 1A H314 Acute Tox. 4 H302 Met. Corr. 1 H290
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	223-267-7 01-2119647955-23	1- < 3 %	Acute Tox. 4 H302 Eye Irrit. 2 H319
éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	200-573-9 01-2119486762-27	1- < 3 %	Acute Tox. 4 H332 Acute Tox. 4; Oral(e) H302 Eye Dam. 1 H318

Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Indication des composants selon 648/2004/CE

< 5 % phosphonates
 EDTA et ses sels

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer immédiatement à l'eau courante (pendant 10 minutes). Eloigner le produit et les vêtements souillés. Faire un bandage avec de la gaze stérile, hospitaliser.

Contact avec les yeux:

Laver immédiatement avec de l'eau douce ou une solution de rinçage durant au moins 15 minutes. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

Ingestion:

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.

Traitement médical immédiat indispensable.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Cause des brûlures.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Voir section: Description des premiers secours

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Tous les moyens d'extinction usuels sont adéquats.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Aucun connu

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).

Diluer les résidus avec beaucoup d'eau.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément à la section 13.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le conseil à la section 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
 Ventiler suffisamment les lieux de travail.
 En cas de dilution, présenter de l'eau et y délayer lentement le produit.
 Voir le conseil a la section 8.

Mesures d'hygiène:

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.
 Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
 Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Ne conserver que dans le conditionnement d'origine.
 Maintenir les emballages fermés hermétiquement et à l'abri du gel.
 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produit pour nettoyer les surfaces métalliques dans l'industrie

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour
 France

Composant [Substance réglementée]	ppm	mg/m ³	Type de valeur	Catégorie d'exposition court terme / Remarques	Base réglementaire
hydroxyde de sodium 1310-73-2	0	2			
hydroxyde de sodium 1310-73-2 [SODIUM (HYDROXYDE DE)]		2	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
hydroxyde de potassium 1310-58-3 [POTASSIUM (HYDROXYDE DE)]		2	Valeur Limite Court Terme	Limite Indicative	FVL

Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Eau douce					0,134 mg/L	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Eau salée					0,014 mg/L	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	STP					580 mg/L	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Sédiments (eau douce)				59 mg/kg		
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Sédiments (eau salée)				5,9 mg/kg		
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	oral					12000 mg/kg food	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	terre				41 mg/kg		
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Eau douce					2,2 mg/L	
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Eau salée					0,22 mg/L	
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Eau (libérée par intermittence)					1,2 mg/L	
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	terre				0,72 mg/kg		
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	STP					43 mg/L	

Derived No-Effect Level (DNEL):

Nom listé	Application Area	Voie d'exposition	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
Sodium hydroxide 1310-73-2	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		1 mg/m ³	
Sodium hydroxide 1310-73-2	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		1 mg/m ³	
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		1 mg/m ³	
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		1 mg/m ³	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		2,1 mg/kg	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Travailleurs	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		48 mg/kg	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		16,9 mg/m ³	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		10 mg/m ³	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Grand public	Dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		24 mg/kg	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		10 mg/m ³	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		10 mg/m ³	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		4,2 mg/m ³	
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium 3794-83-0	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		10 mg/m ³	
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		2,5 mg/m ³	
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Travailleurs	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		2,5 mg/m ³	
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		2,5 mg/m ³	
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Travailleurs	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		2,5 mg/m ³	
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		1,5 mg/m ³	
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		1,5 mg/m ³	
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		1,5 mg/m ³	
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		1,5 mg/m ³	
éthylenediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		25 mg/kg p.c. /jour	

Indice Biologique d'Exposition:

aucun(e)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:
Veiller à une bonne ventilation/aspiration au poste de travail.

Protection respiratoire:

En cas de formation d'aérosol, nous recommandons de porter un équipement de protection respiratoire approprié avec un filtre ABEK P2.

Cette recommandation devra être adaptée en fonction des conditions locales.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374). Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374): Polychloroprène (CR; >= 1 mm d'épaisseur de couche) ou caoutchouc naturel (NR; >=1 mm d'épaisseur de couche) Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374): Polychloroprène (CR; >= 1 mm d'épaisseur de couche) ou caoutchouc naturel (NR; >=1 mm d'épaisseur de couche) Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que, dans la pratique, la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

Protection du corps:

Vêtement de protection couvrant les bras et les jambes

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	liquide clair à légèrement trouble incolore, jusqu'à, jaune
Odeur	caractéristique
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	12 - 13
(; Conc.: 1,0 % produit; Solv.: l'eau complètement déminéralisée)	
Point initial d'ébullition	> 100 °C (> 212 °F)
Point d'éclair	Pas de point d' éclair jusqu'à 100 °C. Préparation aqueuse.
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	(solution aqueuse)
Densité	1,392 - 1,432 g/cm ³
(20 °C (68 °F))	
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative	entièrement miscible
(Solv.: Eau)	
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable

Densité de vapeur Il n'y a pas de données / Non applicable
 Propriétés comburantes Il n'y a pas de données / Non applicable

9.2. Autres informations

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réaction avec les acides : Dégagement de chaleur.
 Réaction avec l'eau: dégagement de chaleur, projection.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Voir section réactivité

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.
 Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie .

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Irritation de la peau:

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	LDLo	500 mg/kg	oral		lapins	
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	LD50	388 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 425 (Acute Oral Toxicity: Up-and-Down Procedure)
(1-hydroxyéthylidène)bisphosphanate de tétrasodium 3794-83-0	LD50	940 mg/kg	oral		rat	OECD Guideline 401 (Acute Oral Toxicity)
éthylènediaminétetraaceta te de tétrasodium 64-02-8	Estimatio n de la toxicité aiguë (ETA)	1.780 mg/kg	oral			Jugement d'experts
éthylènediaminétetraaceta te de tétrasodium 64-02-8	LD50	1.780 mg/kg			rat	BASF Test

Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
éthylènediaminetétraaceta te de tétrasodium 64-02-8	Estimatio n de la toxicité aiguë (ETA) LOAEC	1,5 mg/l	Aérosol		rat	Jugement d'experts
éthylènediaminetétraaceta te de tétrasodium 64-02-8			Aérosol			

Toxicité dermale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
(1- hydroxyéthylidène)bisphos phanate de tétrasodium 3794-83-0	LD50	> 5.000 mg/kg	dermal		lapins	OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity)

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	Corrosif	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
(1- hydroxyéthylidène)bisphos phanate de tétrasodium 3794-83-0	non irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)
éthylènediaminetétraaceta te de tétrasodium 64-02-8	non irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	Corrosif		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)
éthylènediaminetétraaceta te de tétrasodium 64-02-8	irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	non sensibilisant	Test épicutané	homme	
(1- hydroxyéthylidène)bisphos phanate de tétrasodium 3794-83-0	non sensibilisant	Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	Magnusson and Kligman Method
éthylènediaminetétraaceta te de tétrasodium 64-02-8	non sensibilisant	Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	aucune donnée		
(1- hydroxyéthylidène)bisphos phanate de tetrasodium 3794-83-0	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		Test Ames
	négatif	Essai de mutation génique sur des cellules de mammifère	avec ou sans		OECD Guideline 476 (In vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test)
(1- hydroxyéthylidène)bisphos phanate de tetrasodium 3794-83-0	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 478 (Genetic Toxicology: Rodent Dominant Lethal Test)
éthylènediaminetétraaceta te de tétrasodium 64-02-8	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)
éthylènediaminetétraaceta te de tétrasodium 64-02-8	négatif	oral : gavage		souris	OECD Guideline 474 (Mammalian Erythrocyte Micronucleus Test)

Cancérogénicité:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Espèces	Sex	Temps d'exposition Frequency of treatment	Parcours d'application	Méthode
(1- hydroxyéthylidène)bisphos phanate de tetrasodium 3794-83-0	Non cancérogène	rat	masculin/fém inin	104 w continuus	oral : alimentation	OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies)

Toxicité pour la reproduction:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat / Classification	Espèces	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
(1- hydroxyéthylidène)bisphos phanate de tetrasodium 3794-83-0	NOAEL P = 112 mg/kg NOAEL F1 = 112 mg/kg	étude sur deux générations oral : alimentation		rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)
	NOAEL P = 112 mg/kg NOAEL F1 = 112 mg/kg	étude sur deux générations oral : alimentation		rat	OECD Guideline 416 (Two- Generation Reproduction Toxicity Study)

Toxicité à dose répétée

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Temps d'exposition/ fréquence des soins	Espèces	Méthode
(1- hydroxyéthylidène)bisphos phanate de tetrasodium 3794-83-0	NOAEL=78 mg/kg	oral : alimentation	main: 104 w satellite: 26 wcontinuus	rat	OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies)
(1- hydroxyéthylidène)bisphos phanate de tetrasodium 3794-83-0	LOAEL=169 mg/kg	oral : alimentation	90 dcontinuus	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)
(1- hydroxyéthylidène)bisphos phanate de tetrasodium 3794-83-0	NOAEL=41 mg/kg	oral : alimentation	90 dcontinuus	rat	OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity in Rodents)

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:

La classification du mélange est basée sur les informations des risques disponibles tel que défini dans les critères de classification des mélanges pour chaque danger dans l'annexe I du règlement 1272/2008/ EC. Les informations santé/écologie pertinentes sur les substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Localement nocif pour les organismes aquatiques et terrestres, du fait du pH élevé et des propriétés corrosives.

Écotoxicité

Toxicité aiguë de poisson: LC50 > 100 mg produit/l.

Autres effets néfastes:

Lors du rejet de produits acides ou alcalins dans des systèmes de tout-à-l'égout, il faut veiller à ce que les eaux usées rejetées ne sortent pas d'une plage de pH comprise entre 6 et 10 parce que des écarts de valeur de pH peuvent causer des dérangements dans des canaux d'eaux usées et des stations d'épuration biologiques. L'application des directives de rejet locales prime.

12.1. Toxicité

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	LC50	189 mg/l	Fish	48 h	Leuciscus idus melanotus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	EC50	> 100 mg/l	Daphnia		Daphnia sp.	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	LC50	28,6 mg/l	Fish	24 h		OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	EC50	> 100 mg/l	Daphnia		Daphnia sp.	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
(1- hydroxyéthylidène)bisphospha nate de tetrasodium 3794-83-0	LC50	310 mg/l	Fish	24 h	Salmo gairdneri (new name: Oncorhynchus mykiss)	
(1- hydroxyéthylidène)bisphospha nate de tetrasodium 3794-83-0	LC50 EC50	2.180 mg/l 527 mg/l	Fish Daphnia	96 h 48 h	Cyprinodon variegatus Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
(1- hydroxyéthylidène)bisphospha nate de tetrasodium 3794-83-0	EC50	9,16 mg/l	Algae	96 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
(1- hydroxyéthylidène)bisphospha nate de tetrasodium 3794-83-0	NOEC	6,75 mg/l	chronic Daphnia	28 Jours	Daphnia magna	
éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	LC50	532 mg/l	Fish	96 h	Lepomis macrochirus	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	EC50	625 mg/l	Daphnia	24 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité:

Dégradation des tensio-actifs

Le produit ne contient pas de substance tensioactive, selon la définition du règlement européen sur les détergents (648/2004/CE).

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
(1- hydroxyéthylidène)bisphospha nate de tétrasodium 3794-83-0			5 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8		aérobie	9,9 %	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO2 Evolution Test)

12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
(1- hydroxyéthylidène)bisphospha nate de tétrasodium 3794-83-0 éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	-13,17	71	49 Jours	Cyprinus carpio	18 °C	

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances dangereuses N° CAS	PBT/vPvB
Hydroxyde de sodium 1310-73-2	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Hydroxyde de potassium 1310-58-3	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
éthylènediaminetétraacetate de tétrasodium 64-02-8	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Il n'y a pas de données.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation du produit:

Doit avec l'accord des autorités locales être traité par élimination spécifique.

Nettoyant recommandé:

Nettoyage de l'emballage à l'eau.

Code de déchet

EWC/EAK 070608

Les clés de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais à leur origine. Le fabricant ne peut donc indiquer aucune clé de déchet pour les produits utilisés dans les différentes branches. Les clés indiquées sont des recommandations pour l'utilisateur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

ADR	1719
RID	1719
ADN	1719
IMDG	1719
IATA	1719

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium,Hydroxyde de potassium)
RID	LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium,Hydroxyde de potassium)
ADN	LIQUIDE ALCALIN CAUSTIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium,Hydroxyde de potassium)
IMDG	CAUSTIC ALKALI LIQUID, N.O.S. (Sodium hydroxide,Potassium hydroxide)
IATA	Caustic alkali liquid, n.o.s. (Sodium hydroxide,Potassium hydroxide)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	8
RID	8
ADN	8
IMDG	8
IATA	8

14.4. Groupe d'emballage

ADR	II
RID	II
ADN	II
IMDG	II
IATA	II

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Non applicable Code tunnel: (E)
RID	Non applicable
ADN	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC

0 %

(EC)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

Prescriptions/consignes nationales (France):

Informations générales:	Liste non exhaustive de textes législatifs réglementaires et administratifs applicables au produit:
Préparations dangereuses:	Préparations dangereuses : Code du travail (articles L4411-1 à 6, R4411, R4412, R4722-10 à 12 et 26, R4724-8 à 13), relatif à la déclaration, la classification, l'emballage et l'étiquetage de substances.
Protection des travailleurs:	Hygiène et sécurité au travail: Code du Travail : Articles R 4141-1 à 16 relatives aux commentaires techniques des dispositions concernant l'aération et l'assainissement des lieux de travail. Articles R4141-1-3-4-11-13-16 et R4643-1 (formation à la sécurité). Articles R 4323-104-105 (cuves, bassins, réservoirs).
N° fiche INRS:	20 35
Protection de l'environnement:	Protection de l'environnement: Déchets: loi 92-646 et 95-101 (relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux), décret 2007-1467 2007-10-12, décret 2002-540 (relatif à la classification des déchets dangereux).

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Éléments d'étiquetage (DPD):

C - Corrosif



Phrases R:

R35 Provoque de graves brûlures.

Phrases S:

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Contient:

Hydroxyde de sodium,

Hydroxyde de potassium

Les modifications réalisées dans cette fiche de données de sécurité sont indiquées par une ligne verticale en partie gauche du document. Le texte correspondant est affiché dans une couleur différente sur des champs ombrés